



L'an deux mille vingt-quatre le 26 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à la maison du sel à Haraucourt, après convocation légale du 19 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – MME FRANCOIS Valérie - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick - M. GUEZET Philippe
Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – Mme CLEMENT Paulette - M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès - M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick - M. COLOMBI Philippe – M. MEVELLEC Mickaël- M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc - M. DIEDLER Franck – M. CHANE Alain
M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique - Mme ROJAS Magali
M. VINCENT Yvon

Procurations : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – M. FEGER Serge à M. GUEZET Philippe
M. FRANCOIS Vincent à Mme CHERY Chantal – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – Mme JELEN Nelly à
M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – M. CERUTTI Alain à M. BASTIEN Claude

Excusé(s) : M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja - M. JOLY Philippe – Mme LORETTE
Delphine – Philippe Bernard – Mme Véronique SCHEFFLER – M. MEVELLEC Mickaël

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombreait : **37 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 30

Pouvoirs : 7

Excusés : 7

Votants : 37

Date d'affichage : 2 octobre 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 37

Contre :

Absentions :

FINANCES

15/09/2024

Autorisation donnée au Président de signer l'appel d'offres pour la fourniture de titres restaurant dématérialisés

Vu le lancement d'un marché à bons de commande pour la fourniture de titres restaurant dématérialisés d'une durée maximum 3 ans dont 1 an ferme plus 2 reconductions,
Vu l'analyse des offres présentée en commission d'appel d'offres le 10 septembre 2024,
Vu la décision des membres de la commission d'appel d'offres de retenir :

La société EDENRED France
166/180 Boulevard Gabriel Péri
92245 MALAKOFF

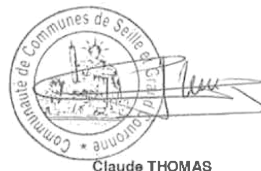
Montant minimum pour la période initiale : 100 000 € HT
Montant maximum pour la période initiale : 120 000 € HT

Il est demandé à l'assemblée :

- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à l'attribution et à la notification à la société EDENRED France sur décision de la commission d'appel d'offres,

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'ensemble de ces dispositions,
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'attribution et à la notification à la société EDENRED France sur décision de la commission d'appel d'offres.



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2024.10.03 09:18:24 +0200
Ref:7310580-10963998-1-D
Signature numérique
le Président